

Titre : Recherche Postdoctorale

Questionnaire à l'Attention des Professionnels et Associations Accompagnant les Femmes Victimes de Violences Conjugales

Introduction

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une recherche postdoctorale visant à évaluer la pertinence et l'impact potentiel de la "Loi Tremplin VAE - Inspiration Maison Grech" pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des femmes victimes de violences conjugales.

Votre expertise et votre expérience de terrain sont essentielles pour enrichir cette recherche et formuler des recommandations concrètes et adaptées aux réalités du terrain.

Nous vous remercions par avance pour votre précieuse collaboration.

Consignes

- Vous pouvez répondre à ce questionnaire par écrit et nous le retourner par mail à l'adresse suivante : [Votre adresse mail]
- Nous vous encourageons à développer vos réponses et à illustrer vos propos par des exemples concrets.
- Si vous souhaitez participer à un entretien semi-directif pour approfondir ces thématiques, veuillez l'indiquer dans votre réponse.
- Les informations recueillies seront traitées de manière strictement confidentielle et anonyme, conformément aux normes éthiques de la recherche.

I. Informations sur votre structure et votre rôle

1. Quel est le nom de votre association ou structure ?
2. Quelles sont les principales missions de votre association/structure ?
3. Quel est votre rôle précis au sein de l'association/structure ?
4. Depuis combien de temps travaillez-vous dans le domaine de l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ?
5. Quels types d'accompagnement ou de soutien proposez-vous aux femmes victimes ?

II. Défis rencontrés dans l'accompagnement à l'insertion

1. Selon votre expérience, quels sont les principaux obstacles rencontrés par les femmes victimes de violences conjugales en matière d'insertion socio-professionnelle ?

- 2.
3. Pourriez-vous développer les difficultés spécifiques liées aux aspects suivants (si vous les observez) :
 - Confiance en soi et estime de soi
 -
 - Traumatismes et séquelles des violences
 -
 - Difficultés matérielles et financières
 -
 - Reconnaissance des compétences et des savoir-faire
 -
4. Quels sont, selon vous, les besoins des femmes victimes en matière d'accompagnement à l'insertion ?
- 5.
6. Quels sont les outils et les dispositifs d'accompagnement qui vous semblent les plus efficaces ?
7. Quels sont les freins ou les limites des dispositifs existants ?

III. Évaluation de la "Loi Tremplin VAE - Inspiration Maison Grech"

1. Connaissez-vous la proposition de "Loi Tremplin VAE - Inspiration Maison Grech" ?
2. (Si oui) : Quelle est votre opinion sur cette proposition de loi ?
3. (Sinon) : Après avoir pris connaissance du résumé ci-dessous, quelle est votre opinion ?
 - Rappel des principaux éléments de la loi :
 - Création de "Contrats Tremplin pour la Reconstruction"
 -
 - Objectifs : autonomie financière, acquisition de compétences, accompagnement VAE
 -
 - Caractéristiques : durée, rémunération, activités, accompagnement
 -
 - Financement et mise en œuvre
 -
4. Selon vous, quels sont les avantages potentiels de ce dispositif pour l'accompagnement des femmes victimes ?
 - En termes d'autonomie financière et de réinsertion
 -

- En termes de développement et de valorisation des compétences
 -
 - En termes d'accompagnement psychologique et social
 -
 - En termes de préparation à la VAE et à l'emploi durable
 -
5. Quels sont, selon vous, les inconvénients ou les limites potentielles de ce dispositif ?
6. Comment ce dispositif pourrait-il s'articuler avec les actions déjà menées par votre structure ?
7. Quels sont, selon vous, les facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette loi ?
- Partenariats et coordination
 -
 - Financement
 -
 - Formation des acteurs
 -
 - Adaptation aux spécificités des publics et des territoires
8. Avez-vous d'autres suggestions ou recommandations pour améliorer l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales en matière d'insertion socio-professionnelle ?

IV. Conclusion

Nous vous remercions encore pour votre contribution.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez participer à un entretien pour approfondir ces échanges.